

LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE KAMOURASKA
Vol. 20 N°3 JUIN 2019

**JOCHEN NIEMAND :
MEILLEUR BOULANGER
DU QUÉBEC! À lire en page 6**



KAMOURASKA
UN NOUVEAU LOGO
POUR LA MUNICIPALITÉ!

À lire en page 4

CENTRE DE RÉNOVATION

CAMILLE DUMAIS:



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

Construction

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison ancestrale
et construction neuve d'allure ancestrale

418 492-3492

Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska



KAMOURASKA AURA SON MARCHÉ PUBLIC À L'ÉTÉ 2019



Le projet, initié par Développement de Kamouraska, est en réflexion depuis quelques années déjà. Suite à l'acceptation de financement du Fonds de développement des territoires de la MRC de Kamouraska, le Marché public de Kamouraska prendra son envol en 2019 pour une année pilote. En effet, trois éditions seront organisées à la première année d'exploitation. Les dates retenues seront le 20 juillet, le 10 août et le 31 août, de 10h00 à 14h00.

Le marché public aura pour mission de valoriser les producteurs et transformateurs de la filiale agroalimentaire de la municipalité de Kamouraska. L'objectif est d'offrir des produits locaux, très limités géographiquement! Si toutefois certains produits phares ne sont pas produits ou transformés à Kamouraska, certaines exceptions pourront être appliquées. Le Marché public offrira à ses visiteurs une opportunité unique de rencontrer les producteurs-

transformateurs et d'échanger avec eux. Ces rencontres pourront fidéliser la clientèle et les faire revenir à Kamouraska même quand ce n'est pas jour de marché public.

Le Marché se déroulera dans la rue du Palais, en face du Centre d'art de Kamouraska. Des animations seront présentées au public et l'ambiance sera festive. Dans le but de se démarquer de la concurrence, le Marché public de Kamouraska sera un événement écoresponsable, multipliant les actions en vue de créer le moins d'impact sur l'environnement.

En espérant vous y rencontrer en grand nombre!

Le comité organisateur du Marché public de Kamouraska



LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter: Développement de Kamouraska
67, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
418 492-6523 poste 3 - developpement@kamouraska.ca

Nouvel horaire du bureau municipal :
du lundi au jeudi de 7h00 à 15h30
le vendredi de 8h30 à 15h30 (fermé du 21 juin au 30 août)

Prochaine date de tombée:
15 juillet 2019

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. à 325 exemplaires. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 25\$ par année, frais de poste et de manutention compris, ou **gratuitement en s'inscrivant à la liste d'envoi par courriel**. Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal:
Montage : Valérie Dumont et Benoit Randall
Révision linguistique: Claude Langlais
Crédit photo couverture : Nicolas Gagnon

Vie municipale

LE CENTRE COMMUNAUTAIRE SE REFAIT UNE BEAUTÉ!

Suite aux travaux intérieurs du centre communautaire en 2018, la Municipalité a procédé à des travaux extérieurs visant à agrémenter le visuel du bâtiment. Un toit a été aménagé afin de protéger les entrées du bureau municipal et du centre communautaire. Un aménagement paysager suivra, ainsi que des petites retouches esthétiques.

Les bureaux municipaux ont également été rafraîchis à l'hiver 2019. Ici encore, quelques aménagements ne sont pas finalisés, mais les travaux ont changé l'aspect et l'ambiance.

Une porte ouverte sera organisée quand tout sera terminé.



INSCRIPTION TDJ

Il est encore temps d'inscrire vos enfants au terrain de jeux de Kamouraska pour l'été 2019. Le formulaire d'inscription est disponible en ligne, au www.kamouraska.ca. Le terrain de jeux se déroulera à l'école Saint-Louis, du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h15. Dépêchez-vous, le début de la saison arrive à grands pas!



Vie municipale

UN NOUVEAU LOGO POUR LA MUNICIPALITÉ



L'ancien le logo de la municipalité de Kamouraska étant issu du désir de ses citoyens de se doter d'un symbole collectif lors des célébrations du 325^e anniversaire de la municipalité en 1999, le besoin se faisait sentir de l'actualiser. Pour ce faire, le comité de signalisation, qui réfléchissait déjà à l'affichage général dans la municipalité, en a fait son dossier principal.

Adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 6 mai dernier, il a été conçu par Guillaume Asselin de Tchin-Tactic design, d'après une idée originale du Studio-stage Graphikos.

On y voit une cabine de plage (gloriette) représentant un petit patrimoine important dans l'histoire de Kamouraska. Elle symbolise le volet maritime de

Kamouraska. La toiture, quant à elle, fait référence à un clocheton d'aération, très souvent présent sur les bâtiments agricoles.

La vague dorée fait référence aux sillons agricoles et aux récoltes, la vague bleue au Saint-Laurent et à la rivière Kamouraska. Le mouvement, orienté vers la droite, symbolise le progressisme de notre milieu dynamique.

Nous remercions les bénévoles permanents sur le comité de signalisation : Réjeanne Pelletier, Hervé Voyer et Steve Dumont. Ont aussi participé à la réflexion : Fabrice Roy-Plourde, Caroline Cyr, Michèle Vallières, Martine Mounier et Claude Langlais. La coordination du projet a été faite par Benoit Randall, agent de développement.

**BALAI DE RUE - PELLE - GRAVIER - DÉNEIGEMENT
MARTEAU HYDRAULIQUE - CHAMP D'ÉPURATION**

EXCAVATION
Robert Dionne & Fils

418 492-5863

**6, route de Kamouraska
Kamouraska (Québec) G0L 1M0**

fix AUTO
KAMOURASKA

**SÉBASTIEN MASSÉ, PROPRIÉTAIRE
DIRECTEUR D'ATELIER**

216, rue Rochette
St-Pascal, Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 308-1001
Télec.: 418 308-1002
kamouraska@fixauto.com
fixautokamouraska.com

Vie municipale

UNE CONSULTATION PUBLIQUE IMPORTANTE POUR LE RENOUVELLEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT

Le 7 avril dernier, près de 60 personnes se sont exprimées au sujet du renouvellement du plan de développement de la municipalité. Les discussions ont fait émerger de très belles idées, sur des sujets que le comité de développement avait sélectionnés préalablement. Les différentes thématiques étaient : environnement; activités économiques; art, culture et tourisme; infrastructures communautaires; organisation et services municipaux; aménagement du territoire et urbanisme; loisirs et communautés.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont su animer et prendre des notes aux tables avec brio!

Merci à Cynthia Belisle, Marie Pierre Daigle, Jean Breton, Pierre Giard ainsi qu'à Marijo Couturier-Dubé (MRC de Kamouraska), Isabelle Chouinard (SADC Kamouraska) et Dominique Pineault (CISSS BSL).

Le comité de développement prendra l'été pour faire un résumé juste des discussions de la consultation et pour élaborer un questionnaire auquel toute la population pourra répondre, sous forme papier ou électronique.

Développement de Kamouraska



Socio-culturel

UNE BELLE RECONNAISSANCE NATIONALE POUR LA BOULANGERIE NIEMAND



La deuxième édition du Gala des Lauriers s'est tenue le 29 avril dernier à Montréal. Cet événement valorise la gastronomie québécoise en couronnant ce que l'industrie considère comme ses meilleurs acteurs.

Au cours de la cérémonie officielle, 17 Lauriers ont été remis aux artisans qui ont marqué la scène culinaire québécoise en 2018. Parmi eux, Jochen Niemand, de la boulangerie Niemand de Kamouraska, qui s'est mérité le convoité titre de boulanger de l'année. Ce prix s'adresse à toute personnes ayant occupé le poste de boulanger et qui s'est démarqué dans son savoir-faire. Les pains produits

doivent être reconnus pour leurs qualités gustatives et répondre à de nombreux critères, tels que la créativité, le niveau technique de leur réalisation, la mise en valeur des produits du terroir...

Voici ce qui est dit sur le site internet des Lauriers : « La boulangerie Niemand est l'une des adresses qui ont contribué à façonner la réputation gourmande de Kamouraska. Le boulanger meunier allemand Jochen Niemand est tombé en amour avec la région, il y a 25 ans. Depuis, il confectionne avec grand soin des pains au levain avec une technique de panification allemande. Les farines utilisées sont issues de grains locaux, biologiques et sont moulues sur place. »

Toutes nos félicitations à monsieur Niemand ainsi qu'à son équipe!



Denise Pelletier et Jochen Niemand, de la Boulangerie Niemand, accompagnés de Perle Morency et Kim Côté du restaurant Côté Est, finaliste dans la catégorie Restaurant de l'année. Crédit photo : site internet des Lauriers de la gastronomie

MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA



C'est sous le signe de la nouveauté que s'amorce la nouvelle saison 2019 pour le Musée régional de Kamouraska.

Encore une fois, l'hiver aura été l'occasion pour le Musée de faire peau neuve! En effet, tout le troisième étage du musée a été revu et redécoré. Les thèmes abordés ont été revisités, actualisés et intégrés dans une présentation sur quatre saisons. De plus, un nouvel espace réservé à la présence autochtone dans notre région a été ajouté. Le Musée est fier de vous présenter sa **nouvelle exposition permanente *les quatre saisons à Kamouraska***.

Le Musée est également fier de vous dévoiler en première sa **nouvelle exposition itinérante *Légendes et coutumes québécoises*** par l'artiste peintre Georges St-Pierre. Cette exposition regroupe des œuvres qui ont été exposées au Musée du Québec en 1975/ Don de Jean-Louis Gagnon. Afin que le visiteur puisse mieux apprécier les œuvres, une fiche descriptive les accompagnera. Laissez-vous bercer, emporter par ce conteur unique, cet artiste de talent qui, avec ses pinces et ses couleurs vives, a su combiner Art et Histoire.

L'exposition *Légendes et coutumes québécoises* se tiendra à la salle communautaire de Kamouraska du 22 juin au 29 juin. **Lancement de l'exposition** le samedi 22 juin à 13h30. Bienvenue à tous! **Atelier** pour les jeunes, sur le thème des légendes et coutumes québécoises, jeudi le 27 juin de 10h30 et 14h30. **Conférence** sur les *légendes et coutumes québécoises*, le samedi 29 juin à 13h30 par Benoit Dumais.

L'**exposition *le fleuve, les îles et les phares*** tire sa révérence et sera présentée pour une dernière saison cet été. Grâce à la générosité de l'artiste Yves Ayotte, c'est plus d'une dizaine de toiles qui ont contribué à illustrer notre histoire et à embellir cette exposition. **Un encan** des œuvres de monsieur Ayotte et de d'autres artistes se

tiendra samedi le 7 septembre à 15h00. Tous les profits seront versés au Musée.

Cette année l' **Assemblée générale annuelle** du Musée sera le **lundi 10 juin à 19h30** à la Salle du Petit-théâtre du Musée. Cette assemblée générale est l'occasion pour vous, de découvrir votre musée, ses réalisations et ses projets. Y participer, c'est reconnaître la valeur de cet établissement dans votre communauté.

Les activités du Musée pour la saison 2019 :

Samedi 22 juin à 13h30 à la Salle communautaire de Kamouraska : Lancement de la nouvelle exposition *Légendes et coutumes québécoises*

Judi le 27 juin à 10h30 et 14h30 à la Salle communautaire de Kamouraska : Atelier pour les jeunes, sur le thème des légendes et coutumes québécoises.

Samedi 29 juin à 13h30 à la Salle communautaire de Kamouraska : Conférence sur les légendes et coutumes québécoises, par Benoit Dumais

Mercredi 17 juillet à 10h00 : Sortie géologique pour terrain de jeux - contenu adapté aux jeunes

Samedi 7 septembre à 13h30 : Dévoilement de la plaque commémorative de l'Incendie de Côte-du-Sud. Président d'honneur : monsieur Gaston Deschênes

Samedi 7 septembre à 15h00 : Encan au profit du Musée régional de Kamouraska

Les **visites guidées** du Musée et du village se poursuivent. En nouveauté, nos guides costumés feront un arrêt au quai Miller pour une présentation sur l'incendie de la Côte-du-Sud. Départ en tout temps.

Les **sorties géologiques** sont de retour (réservation obligatoire) : 17 juillet à 10h pour les jeunes et terrain de jeu (contenu adapté) ; 20 juillet à 11h30 ; 21 juillet à midi (apportez votre dîner) ; 27 juillet à 17h (coucher de soleil!) ; 3 août à 11h ; 4 août à 11h30 (apportez votre dîner) ; 16 août à 10h00.

Nouveauté en boutique

Monsieur Jean-Yves Dionne, natif de Kamouraska, vient de publier un livre: *La grande Famille Dionne, d'Antoine à Antoine -12 générations*.

Socio-culturel

DÎNER INTERGÉNÉRATIONNEL



C'est le 19 février dernier que les élèves de l'école St-Louis de Kamouraska ont été invités au dîner des 50 ans et plus. Les élèves ont été chargés de faire le repas et d'organiser la salle pour le dîner.

Pour commencer, ils ont placé la salle et ils ont appris comment monter une table correctement. Ensuite, en petit groupes, ils ont fait de petits pains tout ronds. Ils ont également préparé de la pizza. Il y avait aussi des jolis petits desserts que nous avons aussi préparés. Pour l'occasion, les élèves ont également fait quelques recherches à propos des différentes générations pour en savoir un peu plus sur le sujet. Ce fût un très beau dîner et les élèves ont eu beaucoup de plaisir à l'organiser.

Un gros merci au Club des 50 ans et plus, et tout spécialement à monsieur Michel Lavoie pour nous avoir organisé cette belle activité!



Fait par Amélie Michaud (3^e année) et Léa Dionne (4^e année)

QUAI MILLER

Grand merci à vous tous, « généreux donateurs », vous nous avez permis de terminer les travaux sur ce quai Miller!

Le tableau enlevé au début de l'été dernier est enfin revenu sur le kiosque du quai Miller. Ce tableau est important car y sont inscrits tous les noms de ceux qui, par leurs dons, nous avaient aidés à terminer les travaux. Grâce à Lucien Gagnon, il a belle allure et aidé de Claude Leclerc, le voici de nouveau bien accroché malgré le vent présent lors de cette

installation. Grand merci à vous deux, je suis sûre que vous avez fait des heureux.

À l'arrière, déjà une association de famille, les Picard, ont placé leurs armoiries, on se souviendra d'eux. Si cela vous tente, on vous laissera une place.

Magdeleine, secrétaire de Patrimoine maritime

Socio-culturel

L'ÉMISSION « COMÉDIE SUR MESURE » DE PASSAGE À KAMOURASKA

Cette émission de divertissement, produite par l'Agence ComediHa! et diffusée à Z Télé, catapulte neuf humoristes ou duos dans autant de villages du Québec. Les humoristes ont pour mission d'aller à la rencontre des gens, dans le but avoué de se payer gentiment leur tête au cours d'un numéro créé pour eux. Ils ont deux jours pour créer un spectacle fait sur mesure sur la municipalité qu'ils visitent et sur ses habitants.

L'équipe de tournage sera de passage à Kamouraska les 19 et 20 juin prochains pour tourner un épisode avec l'humoriste Guillaume Pineault. Le spectacle gratuit sera présenté le 20 juin à 19h30 au centre communautaire. C'est à ne pas manquer!



UNE RÉUSSITE POUR LE NETTOYAGE DES BERGES 2019

La municipalité de Kamouraska et Développement de Kamouraska tiennent à remercier tous les citoyens et citoyennes qui ont participé cette année encore à l'activité du nettoyage des berges qui a eu lieu le 1er juin dernier. Merci également au comité organisateur et au soutien des travaux publics de la Municipalité. Grâce à vous tous, c'est l'équivalent d'une remorque de déchets qui ne se retrouve pas sur les berges et dans le fleuve.

Merci à tous pour votre implication!



Socio-culturel

Messe des artistes



**MESSE
DES ARTISTES**

À L'église Saint-Louis-de-Kamouraska le 23 juin à 9h30
Présidée par Mgr Pierre Goudreault

AVEC EXPOSITION
des œuvres de l'atelier «Art et foi»
du Diocèse Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

 Église
de Sainte-Anne  Pasto
Art Mobile

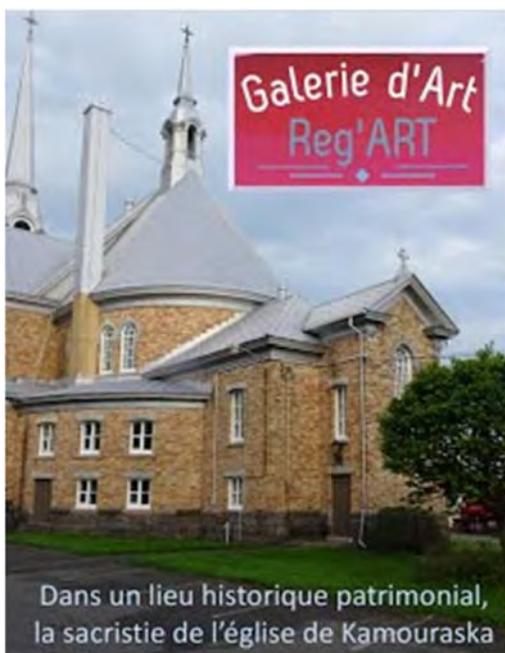


Lors de cet événement organisé par le Diocèse de Sainte-Anne de La Pocatière, les expressions de l'art sacré auront une belle place dans cette célébration d'action de grâce.

Les personnes qui ont participé aux ateliers "Art et Foi" exposeront quelques œuvres réalisées cette année. Anne-Marie Forest, agente de pastorale et artiste, présentera aussi les objectifs et la mission de ce nouveau service diocésain, présent dans le Kamouraska.

Bienvenue à tous !

Groupe Reg'Art



Reg'Art (Reg pour régionaux et Art pour artistes) est le regroupement des artistes peintres du Kamouraska. Notre galerie est située à la salle Georges-Guy de la sacristie de Kamouraska.

Pré-ouverture : le dimanche 23 juin de 10h à 16 h

Par la suite, la galerie sera ouverte tous les jours du samedi 29 juin au lundi 2 septembre de 10 h à 17 h

Pour plus de détails : www.grouperegart.com

N'hésitez pas à cliquer sur j'aime dans notre page Facebook pour vous tenir au courant de toutes nos activités!

Vie municipale

31e SOIRÉE D'INTRONISATION DU CLUB DES AMBASSADEURS :

Monsieur Gilles A. Michaud honoré

Le 24 avril dernier se déroulait, à l'Hôtel Levesque de Rivière-du-Loup, la 31e soirée d'intronisation du Club des Ambassadeurs de Tourisme Rivière-du-Loup sous le thème « Des fleurs pour nos Ambassadeurs ». Cette soirée, organisée par le Club des Ambassadeurs en collaboration avec le Comité Congrès de Tourisme Rivière-du-Loup, a permis de souligner les efforts des ambassadeurs de la région ayant organisé ou contribué à l'organisation d'un congrès ou d'un événement en 2018.

C'est plus de 170 personnes qui se sont réunies afin de célébrer les organisateurs de plus de 60 congrès et événements ayant permis de générer des retombées d'environ 10 M\$ pour la région en 2018. Depuis 31

ans, plus de 700 ambassadeurs ont été intronisés lors de cette soirée annuelle.

Au cours de la soirée, plusieurs ambassadeurs ont été reconnus pour leur implication et leur apport en matière de tourisme d'affaires dans la région, dont à monsieur Gilles A. Michaud, maire de Kamouraska, madame Ghislaine Daris, mairesse de Cacouna, ainsi que monsieur Vincent More, maire de Notre-Dame-du-Portage, pour l'organisation conjointe de l'assemblée générale de l'Association des plus beaux villages du Québec au printemps 2018.

Source : *Tourisme Rivière-du-Loup*

<p>MALLETTE</p> <p>SENCRL Société de comptables professionnels agréés</p> <p>LL Avec vous, là où ça compte TT</p>	<p>Gilles Lebel, CPA, CA Carolyn Thériault, CPA, CA Valérie Mailloux, CPA, CGA</p> <p>470, avenue Chapleau Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0</p> <p>tél. : 418 492-3515 télec. : 418 492-9640</p> <p>www.mallette.ca</p>	
--	---	---



CÔTÉ EST
• BISTRO KAMOURASKOIS •

76, AVENUE MOREL, G0L 1M0 | 418 308-0739
Prenez du bon temps chez Côté Est! Pour en savoir plus sur nos services, consultez notre site internet : www.cote-est.ca



provigo 

ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.

501, avenue Patry
Saint-Pascal-de-Kamouraska
Québec, G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1034
Fax: 418 492-1035
Courriel: alimentationlg@bellnet.ca

Faites votre provigo, si vite, si bon... www.provigo.ca



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er avril 2019

Sous la présidence du maire, monsieur Gilles A. Michaud, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Robert Lavoie et Denis Robillard.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2018

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte le rapport financier déposé par madame Caroline Thériault de la Firme Mallette applicable à l'année 2018.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN VÉRIFICATION COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2019 DE MALLETTE S.E.N.C.R.L.

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité renouvelle le mandat de vérification comptable pour l'année 2019 de Mallette S.E.N.C.R.L.

APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2019 DE L'OFFICE D'HABITATION DU KAMOURASKA EST

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité accepte le budget révisé du rapport d'approbation des budgets applicable à l'année 2019.

RÉSOLUTION À LA SUITE D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité verse une aide financière au Musée Régional de Kamouraska pour un montant de : 1 115.00 \$.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

RÉSOLUTION POUR UTILISATION D'UN SURPLUS DISPONIBLE APPLICABLE AUX TRAVAUX EFFECTUÉS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE (100 000.00 \$).

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale à utiliser un surplus disponible au montant de

100 000.\$ qui sera appliqué aux travaux effectués au Centre communautaire de Kamouraska au cours de l'exercice financier 2018.

MISE AUX NORMES DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE -DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES D'EAU (PRIMEAU) – SOUS-VOLET 1.2

(Cette résolution étant trop longue pour être reproduite ici, les personnes peuvent la consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - AUTORISATION POUR LE LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES DE CONSTRUCTION

(Cette résolution étant trop longue pour être reproduite ici, les personnes peuvent la consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).

REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ PERMANENT DE L'OFFICE D'HABITATION DU KAMOURASKA EST

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité mandate madame Viviane Métivier à titre de représentante pour siéger au conseil permanent de l'Office d'Habitation du Kamouraska-Est.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2019-2020 À URLS DU BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité renouvelle sa carte de membre à l'Unité Régionale de Loisirs et de Sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2019-2020. Coût : 100.00 \$.

RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET DE LA VISIOCONFÉRENCE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie le CRSBP dans ses démarches de financement auprès des instances

gouvernementales.

RENCONTRE DE FORMATION « STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale, le directeur général adjoint et le Responsable des Travaux Publics à assister à une formation dispensée pour l'application de Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable à Rivière-du-Loup le 30 avril prochain ; QUE les frais de déplacement soient remboursés, si applicable.

PARTICIPATION AU TOURNOI DE GOLF AU PROFIT DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL NOTRE-DAME-DE-FATIMA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise monsieur Michel Dion, maire suppléant, à participer au tournoi de golf au profit de la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima le au Club de Golf de Saint-Pacôme.

RÉSOLUTION D'APPUI A DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA CONCERNANT LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU FDT DE LA MRC DE KAMOURASKA (PROJET DE MARCHÉ PUBLIC)

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie le projet de marché public tel que présenté par Développement de Kamouraska et appuie l'organisme dans ses démarches de demande financière.

DEMANDE DE DÉVELOPPEMENT DE KAMOURASKA D'UN MONTANT DE 200,00 \$ POUR L'ACHAT DE PANCARTES DE SENSIBILISATION

IL A ÉTÉ RÉSOLU Qu'à la demande de Développement de Kamouraska, la municipalité de Kamouraska est favorable à devenir partenaire dans le projet de sensibilisation et de payer pour les pancartes qui coûteront environ la somme de 200\$. Ces pancartes viseront à empêcher les gens de marcher dans les marais vers le petit-aboiteau et seront installées sur le terrain du presbytère.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA

Conseil municipal de Kamouraska



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE KAMOURASKA

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité désigne Cynthia Bélisle, présidente de la bibliothèque, comme représentante autorisée à rédiger et signer en son nom la demande d'aide financière.

AUTORISATION À ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise le maire, monsieur Gilles A. Michaud, à assister à l'assemblée générale annuelle de l'Association des plus beaux villages à Ste-Rose-du-Nord les 8, 9 et 10 mai prochain ; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés sur réception de pièces justificatives.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Érosion des berges dans la rivière Kamouraska et travaux à apporter dans la rivière.

-Très bon entretien de l'avenue Chassé et Leblanc cet hiver.

-Suivi au dossier de démolition du 55, avenue Morel (envoi d'une lettre recommandée au propriétaire).

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2019

Sous la présidence du maire suppléant, monsieur Michel Dion, la réunion est ouverte ; tous les membres du conseil sont présents, sauf messieurs Robert Lavoie et Gilles A. Michaud.

CORRECTION À LA RÉOLUTION # 2019.01.09 CONSTITUANT L'ORGANISATION MUNICIPALE EN SÉCURITÉ CIVILE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité apporte une correction à la section « Coordonnateur et coordonnateur adjoint » aux mesures d'urgence : Michel Dion est nommé coordonnateur municipal en Sécurité Civile et Mychelle Lévesque agira comme substitut.

AUTORISATION POUR TRANSFERT DU SURPLUS 2018 – AQUEDUC/ÉGOUTS

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale à procéder à un transfert d'un montant de 82 799.60 \$ du surplus accumulé non-affecté au

surplus aqueduc-égouts applicable à l'année 2018.

AUTORISATION POUR FORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À RIVIÈRE-DU-LOUP LE 22 MAI PROCHAIN

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise la directrice générale, Mychelle Lévesque, à assister à une formation le 22 mai prochain à Rivière-du-Loup. Sujet : Travaux d'infrastructures : Conseils et astuces dans la gestion de projet. Coût : 363.32 \$; **QUE** les frais de déplacement soient remboursés, si applicable.

MANDAT AU MAIRE ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA SIGNATURE D'UNE ENTENTE INTERMUNICIPALE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES EN SÉCURITÉ CIVILE

IL A ÉTÉ RÉSOLU de ratifier l'entente de fourniture de services en sécurité civile à intervenir entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri,

Kamouraska, Saint-Germain, Sainte-Hélène-de-Kamouraska et Saint-Bruno-de-Kamouraska ; d'autoriser le maire suppléant, monsieur Michel Dion et la directrice générale, madame Mychelle Lévesque, à signer ladite entente pour et au nom de la Municipalité de Kamouraska.

RÉSOLUTION POUR ADOPTION D'UNE PROCÉDURE POUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES FORMULÉES DANS LE CADRE DE L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ À UN « FOURNISSEUR UNIQUE » OU DE L'ADJUDICATION D'UN CONTRAT À LA SUITE D'UNE DEMANDE DE SOUMISSIONS PUBLIQUES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la procédure soit adoptée. *(Cette procédure étant trop longue pour être reproduite ici, les personnes peuvent la consulter sur le site internet de la municipalité dans la section « Procès-verbaux » ou en personne au bureau municipal).*



Plus de 40 artisans du Bas-Saint-Laurent

76, avenue Morel | G0L 1M0 | 418 308-0646
info@lefilbleu.ca | www.lefilbleu.ca



BERNARD.GENEREUX@PARL.GC.CA
WWW.BERNARDGENEREUX.CA

6, RUE ST-JEAN-BAPTISTE EST, BUREAU 101, MONTMAGNY (QC) G5V 1J7
277, RUE LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3A9

Conseil municipal de Kamouraska



AUTORISATION POUR FORMATION DE L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE À TROIS-RIVIÈRES LE 8 MAI PROCHAIN

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise l'adjointe administrative, Valérie Dumont, à assister à une formation le 8 mai prochain à Trois-Rivières. Sujet : La gestion intégrée des documents : Un virage incontournable dans les municipalités d'aujourd'hui. Coût : 534.63 \$; **QUE** les frais de déplacement et de séjour soient remboursés, sur réception de pièces justificatives.

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE CITERNE SUR LE RANG DU CAP

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, à la suite de l'ouverture des soumissions le 19 mars dernier concernant la construction d'une citerne sur le Rang du Cap, la municipalité accepte la soumission déposée par Excavations Bourgoïn & Dickner au montant de 196 434.79 \$ (taxes incluses) étant conforme au devis de soumission. La vérification et la recommandation ont été faites par Tétratech QI Inc.

RÉSULTAT DES AUTRES SOUMISSIONS REÇUES :

Construction Béton 4 Saisons : 196 549.76 \$
Transport Pierre Dionne Inc. : 217 992.60 \$
Michel Gamache & Fils Inc. : 240 768.62 \$
Les Construction Unic : 247 403.21 \$

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UNE CITERNE SUR LE RANG DES CÔTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE, à la suite de l'ouverture des soumissions le 18 mars dernier concernant la construction d'une citerne sur le Rang des Côtes, la municipalité accepte la soumission déposée par Excavations Bourgoïn & Dickner au montant de 159 675.00 \$ (taxes non incluses) étant conforme au devis de soumission. La vérification et la recommandation ont été faites par Norda Stelo.

RÉSULTAT DES AUTRES SOUMISSIONS REÇUES :

Construction Béton 4 Saisons 172 500.00 \$
Transport Pierre Dionne Inc. : 184 400.00 \$
Les Construction Unic : 189 800.00 \$
Michel Gamache & Fils Inc. : 200 790.00 \$
Allen : 210 300.50 \$
Les Entreprises J.R. Morin Inc. : 299 925.00 \$

APPUI AU PROJET « COLLOQUE EN MÉTIERS D'ART À KAMOURASKA » DÉPOSÉ À LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2018-2019-2020

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie le projet « Colloque en métiers d'art à Kamouraska » déposé à la MRC de Kamouraska dans le cadre du programme de soutien à l'entente de développement culturel 2018-2019-2020.

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

IL A ÉTÉ RÉSOLU de reconnaître l'état d'urgence climatique ; De demander au gouvernement du Québec d'élaborer un

plan d'action urgent et contraignant afin de rencontrer les cibles de réduction des GES et de planifier la transition de nos modes de production et de transport vers une société neutre en carbone. En conséquence, la Municipalité s'engage, dans la mesure de ses moyens, à agir pour réduire ses émissions de GES et à favoriser la transition écologique notamment, en réduisant autant que possible l'utilisation des énergies fossiles, en prenant des mesures pour réduire l'utilisation des bouteilles et des sacs de plastique à usage unique et en favorisant la plantation d'arbres sur son territoire.

ACCEPTATION D'UN NOUVEAU LOGO IDENTIFIANT LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT le travail fait par le comité de signalisation concernant l'affichage en général dans la municipalité ; **CONSIDÉRANT** QUE l'ancien logo avait besoin d'une « mise à jour » ; **IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE** la Municipalité accepte la présentation d'un nouveau logo tel que déposé par Benoit Randall, agent de développement et représentant du comité de signalisation. VOTES : POUR : 3
CONTRE : 1.

ACHAT D'UNE AFFICHE DE SENSIBILISATION AUX RISQUES ASSOCIÉS À LA CIRCULATION EN MILIEU AGRICOLE

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité procède à l'achat d'une affiche de sensibilisation tel que suggéré par le Ministère des Transports. Coût : Panneau 4' x 8'. Coût : 327.12 \$ + taxes et transport.



Membre affilié


**Pharmacie
Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier inc.**

Heures d'ouverture

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche	10 h à 13 h

555, rue Taché
Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1234
Télec. : 418 492-6221
Courriel : bsr@famiprix.com



**Ramonage de cheminées
Frédéric Pilote**

Cell. : 418 894-8608
Bur. : 418 860-2100
ramonage.fp@hotmail.com

Ramonage / Inspection
Installation / Réparation
Déneigement de toitures
Location de nacelle à l'heure ou forfait

280, rue Principale, C.P. 561, Saint-Antonin, Qué, G0L 2J0

Conseil municipal de Kamouraska



APPUI FINANCIER À PATRIMOINE MARITIME DE KAMOURASKA – TRAVAUX SUR UNE PARTIE DÉJÀ RESTAURÉE DU QUAI TACHÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie financièrement le projet de Patrimoine maritime de Kamouraska soit le bétonnage de la chaussée de partie sud du quai Taché (murs refaits en 2014) en vue de permettre l'aménagement d'un espace public multifonctionnel ; **QU'UNE** somme de 10000.00 \$ soit allouée à ce projet. Conditionnelle à l'acceptation d'un projet déposé à la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska.

RÉSOLUTION À ARPENTAGE CÔTE-DU-SUD (RELEVÉS DE COTES D'ÉLÉVATION) EN FAÇADE DU 33, AVENUE MOREL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise et mandate Arpentage Côte-du-Sud à procéder à des relevés de cotes d'élévation en façade de l'immeuble situé au 33, avenue Morel à Kamouraska en prévision de la construction d'une citerne-incendie.

DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES À VILLE SAINT-PASCAL VISANT LA TRANSMISSION DES DONNÉES DE LA COLLECTE SÉLECTIVE DES MATIÈRES RECYCLABLES À DES FINS DE COMPENSATION À RECYC-QUÉBEC

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité confirme à Recyc-Québec que la Ville de Saint-Pascal détient les compétences pour transmettre les données de la collecte sélective des matières recyclables aux fins de la compensation 2019 pour les municipalités de Saint-Germain, Kamouraska, Saint-Denis-De La Bouteillerie, Saint-Philippe-de-Néri, Mont-Carmel, Saint-Bruno-de-Kamouraska et Saint-Pascal.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À LA MRC DE KAMOURASKA DANS LE CADRE DU RENOUELEMENT DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité demande par la présente résolution au Fonds de développement des territoires de lui accorder le montant prévu à

l'élaboration du nouveau plan de développement.

DOSSIERS CCU

Les personnes intéressées à connaître les dossiers étudiés par le CCU peuvent consulter la version intégrale du procès-verbal sur le site internet de la municipalité ou sur place au bureau municipal.

APPROBATION DES COMPTES

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE les comptes suivants soient approuvés et que la secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

FONDS GÉNÉRAL :

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PAYÉES AU 30/04/19 : 87 945.64 \$

LISTE SUGGÉRÉE DES PAIEMENTS DU MOIS : 39 687.35 \$

GRAND TOTAL DES PAIEMENTS POUR AVRIL : 127 632.99 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles (incluant les salaires) est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

CORRESPONDANCE POUR AVRIL 2019 POUR LECTURE ET DÉPÔT AU CONSEIL

Prendre note que le détail de la correspondance a été remis à chaque membre du conseil. Consultation sur demande au bureau municipal.

APPUI AU BASEBALL MINEUR DE SAINT-PASCAL

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité appuie financièrement le Baseball mineur de Saint-Pascal pour un montant de : 50,00 \$ dans la catégorie argent.

RENOUELEMENT D'ADHÉSION – ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE POUR L'ANNÉE 2019

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité renouvelle son adhésion à titre de membre avec l'Association forestière Bas-Laurentienne pour l'année 2019. Coût : 65.00 \$

DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE DÉFI

-VÉLO ANDRÉ CÔTÉ – ÉDITION 2019

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité participe financièrement en appuyant la demande de commandite de monsieur Frédéric Pelletier qui participera à l'activité annuelle – Défi-Vélo André Côté en juillet prochain. Participation financière : 100.00 \$.

RÉSOLUTION D'ADHÉSION À CULTURE BAS-SAINT-LAURENT

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité désire adhérer à Culture Bas-Saint-Laurent pour 1 an et s'engage à respecter les statuts de la présente association. Coût : 100.00 \$

INVITATION À PARTICIPER À LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT « UN PAS DE GÉANT POUR LA CHAPELLE DU QUAI DE RIVIÈRE-OUELLE »

IL A ÉTÉ RÉSOLU QUE la Municipalité autorise le maire, Gilles A. Michaud, à participer à l'activité « Cocktail Bénéfice » dans le cadre de la campagne de financement « Un pas de géant pour la chapelle du quai » de Rivière-Ouelle qui se tiendra le 25 mai prochain à 17H00. Coût par participant : 100.00 \$.

PÉRIODE DE QUESTIONS

-Demande d'un propriétaire pour une modification à sa demande de permis # 2019-05 et s'il doit repayer les frais pour sa nouvelle demande de modification de permis. Dossier à l'étude.

-Interrogation sur la construction des citernes.

-Appliquer des lignes blanches sur la chaussée aux lignes d'arrêt (délimitation).

-Interrogation sur le suivi après la démolition d'une résidence. Y-aura-t-il reconstruction ?

FERMETURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Nouvel horaire du bureau municipal :

du lundi au jeudi de 7h00 à 15h30

le vendredi de 8h30 à 15h30 (fermé du 21 juin au 30 août)

Socio-culturel

INVITATION

Le samedi 22 juin prochain aura lieu à la Galerie-Boutique Soleil du Jour une fête d'art populaire dédiée à Roger Dumont, un patrimoine vivant de cette forme d'art.

« Roger Dumont a fait sa renommée particulièrement avec ses poules rondelettes au plumage bigarré. Sa production est diversifiée et ne se limite pas uniquement aux poules. Roger Dumont sculpte canards, chiens, animaux imaginaires et personnages. En 2014, il a été l'un des gagnants du concours d'art populaire du Musée de la civilisation. »

Ça sera une occasion unique de venir lui serrer la main et de faire la connaissance de ce merveilleux monde qu'est celui de l'art populaire.

Une dizaine de sculpteurs seront au rendez-vous pour partager leur savoir-faire et exposer leurs créations.

C'est un rendez-vous de 12h à 17h.



OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ

Nous sommes à la recherche d'une personne entre 15 et 30 ans, dont ce serait le premier emploi, pour combler le poste de guide touristique durant 6 semaines à raison de 30 heures/semaine pour les visites à l'église de Kamouraska. Début en juillet. Vous aurez pour tâche d'expliquer l'architecture et l'histoire des lieux aux touristes en visite. Cet emploi vous permettra de mettre en pratique vos talents de communicateur en français, anglais et espagnol. Si vous étudiez en communication, en histoire ou pour devenir professeur, vous êtes invités à soumettre votre candidature par écrit au presbytère de Kamouraska, 76 avenue Morel, Kamouraska, GOL 1M0 ou par courriel : fabrique.kamouraska@hotmail.com, le plus tôt possible.



Desjardins

Caisse du Centre
de Kamouraska



418 492-4011



877 851-4011



caisse.t20119@desjardins.com



www.desjardins.com/kamouraska



www.facebook.com/centrekamouraska

Socio-culturel

La Fête nationale du Québec

**23 juin au quai Miller
dès 17h00**

SOUPER POUTINE
17h00 à 20h00 — au profit de la bibliothèque

**MUSIQUE — FEU DE JOIE —
FEUX D'ARTIFICE**

BREUVAGES VENDUS SUR PLACE!

MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA
ouvert de 9h à 17h (gratuit pour les Kamouraskois)

*En cas de mauvais temps, l'activité aura lieu à la salle municipale

**Le Cercle des Fermières
Kamouraska
vous invite à son**

Exposition annuelle et comptoir de vente

18 au 21 juillet
expo vente
13h00 à 17h00

Au local des fermières; 69B avenue Morel, Kamouraska.
(Entrée par le bureau d'accueil touristique de Kamouraska)



Le Conseil du C.A.L.
Kamouraska

Renseignements : 418 492-7361 Berthe



RIVIÈRE DU LOUP 

Claude Paradis



**Venez me rencontrer, il me fera
plaisir de vous conseiller**

T. 418 862-3222

C. 418 867.0863

Mot des lecteurs

KAMOURASKA

KAMOURASKA, TON NOM DE LANGUE ALGONQUINE
"RIVAGE, BORD DE L'EAU OÙ IL Y A DES JONCS"
IL CONTIENT LA MOT "AMOUR", TES ORIGINES
TOI, LE DOUX PAYS RICHE DE BELLES TRADITIONS

KAMOURASKA, LIEU D'ART, DE SAVEURS, DE POÉSIE
TES PAYSAGES, TON ARCHIPEL, TES BERGES AUSSI
TES HABITANTS, GENS DE BELLE CRÉATIVITÉ
LE QUÉBEC TE REGARDE, ENVIE TON CHARME, TA BEAUTÉ

KAMOURASKA, TON SOLEIL DU LEVER AU COUCHER
TES MAISONS, DE VRAIS JOYAUX DANS TON PAYSAGE
CHAQUE SAISON T'APPORTE LES COULEURS APPROPRIÉES
TON AIR UN PEU SALIN PARFUME TON ENTOURAGE

KAMOURASKA, TON PATRIMOINE, DU COURAGE LA PREUVE
L'ÉNERGIE DES ANCÊTRES COULE DANS TES ARTÈRES
TON PRÉSENT, SOURCE DE PARTAGE OÙ L'ON S'ABREUVE
TON FUTUR, PROMESSE D'ACTIVITÉS PROSPÈRES

KAMOURASKA, UN VILLAGE, UN FLEUVE, UNE RÉGION
KAMOURASKA, DES PROJETS, DES CITOYENS, DES VISITEURS
KAMOURASKA, UNE MARÉE DE BELLES TRADITIONS
KAMOURASKA, UN DOUX PAYS RASSEMBLEUR.

ANDRÉ DRAPEAU, NÉ AU DOUX PAYS, KAMOURASKA.

MUNICIPALITÉ DE
KAMOURASKA



HORAIRE D'ÉTÉ 2019

LE BUREAU MUNICIPAL SERA

FERMÉ TOUS LES VENDREDIS

DU 21 JUIN À LA FÊTE DU

TRAVAIL

Environnement

HERBICYCLAGE

Laisser ses résidus de coupe
sur place pour une pelouse durable



Saviez-vous que les résidus de gazon peuvent se
dégrader en 24 h ?

AVANTAGES

- Production d'un engrais naturel
- Préservation de l'humidité du sol
- Augmentation de la résistance aux maladies
- Réduction des gaz à effet de serre associé à l'enfouissement et au transport de ces résidus

TRUCS ET ASTUCES

- Vérifier le manuel d'instruction et mettre votre tondeuse en mode déchiquetage puis retirer le réceptacle
- Changer votre lame pour une lame déchiqueteuse
- Organiser votre coupe pour repasser sur les résidus
- Tondre à 3 po lorsque le gazon a atteint 4 po
- Défaire au râteau les amas de résidus qui bloquent le soleil et l'air

MYTHES : RÉALITÉS

Cause l'accumulation de chaume

- Faux, en fait, l'herbicyclage améliore le milieu de vie des microorganismes qui se nourrissent du chaume ce qui en réduit l'épaisseur.

Nuit à l'apparence de la pelouse

- Faux, en coupant seulement le tiers de la longueur du gazon, on ne voit pas d'accumulation

DES SURPLUS ?



Composter sur place,
comblent une excavation,
faire un paillis pour plate-bande
ou les apporter à l'écocentre



L'été, les résidus de gazon représentent jusqu'à 50%
des déchets résidentiels enfouis, un coût
supplémentaire pour vous et pour l'environnement.

418 856-2628 / 1 888 856-5552

www.co-eco.org

JUIN 2019**Calendrier des collectes**

7-14-21-28 juin	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
4-18 juin	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
11-25 juin	Collecte des ordures (+ encombrants le 11 juin)		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes

20 juin, 19h30	Spectacle d'humour par Guillaume Pineault (gratuit ; réservé aux 8 ans et plus)	Centre communautaire	418 492-6523 poste 3
17 juin	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 3
22 juin, 12h00	Fête d'art populaire dédiée à Roger Dumont	Galerie-Boutique Soleil du Jour	418 371-0959
22 juin, 13h30	Lancement expo « Légendes et coutumes québécoises »	Centre communautaire	418 492-9783
23 juin, 9h30	Messe des artistes	Église Saint-Louis-de-Kamouraska	418 492-2140
23 juin, 17h00	Fête nationale	Quai Miller ou Centre communautaire si pluie	418 492-6523 poste 3
27 juin	Atelier pour les jeunes : « Légendes et coutumes québécoises »	Centre communautaire	418 492-9783
29 juin, 13h30	Conférence : « Légendes et coutumes québécoises »	Centre communautaire	418 492-9783

JUILLET 2019**Calendrier des collectes**

5-12-19-26 juillet	Collecte des matières organiques		418 492-6523 poste 1
2-16-30 juillet	Collecte des matières recyclables		418 492-6523 poste 1
9-23 juillet	Collecte des ordures		418 492-6523 poste 1

Calendrier des activités et dates importantes

8 juillet, 20h00	Séance du conseil municipal	Centre communautaire	418 492-6523 poste 1
15 juillet	Rencontre CCU		418 492-6523 poste 3
20 juillet	Marché public de Kamouraska	Rue du Palais	418 492-6523 poste 3
17 au 21 juillet	Symposium de peinture du Kamouraska	Centre communautaire	sympokamouraska@gmail.com
18 au 21 juillet	Exposition annuelle du Cercle des Fermières	Local des Fermières	418 492-7361
17-20-21-27 juillet	Sorties géologiques aux îles	Organisées par le Musée	418 492-9783

Quai des Bulles
Savonnerie artisanale



KAMOURASKA
ATELIER ET BOUTIQUE
66, AVENUE MOREL
418 492-9673
OUVERT À L'ANNÉE 7/7

QUAIDEBULLES.CA

Boulangerie Niemand



Du 1er Juin au 20 juin :
du jeudi au dimanche
de 8h00 à 17h00
Du 21 juin à la fête du
Travail : du jeudi au lundi
de 8h00 à 17h00

82, avenue Morel, Kamouraska 418 492-1236

CHOCOLATERIE

La Fée Gourmande



KAMOURASKA



OUVERT À L'ANNÉE

CHOCOLATERIE BAR LAITIER

La Fée Gourmande
65, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Crêpes et desserts
Chocolat chaud maison

Crème glacée molle
Sorbets et gelato maison
Trempages maison
Poutine glacée de Kamouraska



POISSONNERIE

Lauzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone : 418 492-7988 Fax : 418 492-9225

Livraison partout au Québec
www.poissonnerielauzier.com